



CHARTRE FCFF Association

1. Le FCFF

L'association Foot La Chaux-de-Fonds Formation a été créée en septembre 2018 par 13 membres fondateurs et est issue du mouvement juniors du FC Chaux-de-Fonds (FCC) qui reste le club partenaire auquel l'association est liée par une convention de partenariat.

L'association assure en toute autonomie la gestion administrative et technique des équipes de juniors sur la base des statuts de l'association du 28.09.2018. (<https://fcff.ch/>)

Les chartes du FCFF (charte de l'association, des entraîneurs, des joueurs et des parents) constituent le recensement des principes fondamentaux et des valeurs auxquels chaque acteur sera appelé à adhérer. Le non-respect des chartes du FCFF peut entraîner des sanctions.

2. Football

- ☺ Le FCFF est actif dans le football amateur au niveau régional et interrégional.
- ☺ L'objectif du club est d'assurer une formation complète des footballeurs depuis les juniors F jusqu'aux juniors A ainsi que de promouvoir le football féminin.
- ☺ Le FCFF collabore avec les autres clubs du groupement Team La Charrière afin d'offrir le plus d'opportunités possibles aux juniors et de leur permettre de se développer au mieux.

3. Valeurs que l'association s'engage à respecter et faire respecter

- ☺ Principes de la charte d'éthique du sport de Swiss Olympic (<https://www.swissolympic.ch/fr/athletes-entraîneurs/valeurs-ethique/charte-ethique.html>).
- ☺ **Respect** de soi-même et des autres, fair-play, collaboration, communication.
- ☺ Travail, discipline, respect des règles, enthousiasme, plaisir, humilité, confiance.
- ☺ Protection des enfants et adolescents, respect de leur intégrité psychique et physique.
- ☺ Promotion de l'esprit d'équipe et de club.

4. Prestations, direction, organisation

- ☺ L'association est dirigée par un comité de membres bénévoles qui s'engage à gérer efficacement les ressources financières (cotisations, sponsoring) de l'association afin que celle-ci puisse poursuivre ses missions.
- ☺ Le comportement des membres du comité est exemplaire, le comité est garant du respect des règles et des différentes chartes du club.
- ☺ Le comité met en place et fait respecter un concept de prévention des abus et de protection des enfants et adolescents.



CHARTRE FCFF Association

5. Information et communication

- ☺ Le comité de l'association communique régulièrement avec ses membres au travers du site Internet (<https://fcff.ch/>), par des réunions d'information, lors de l'Assemblée Générale annuelle et par courrier.
- ☺ Le comité est à l'écoute des membres, abordable et joignable par tout membre de l'association par E-mail ou par téléphone.

6. Collaborations

- ☺ L'association FCFF collabore activement avec les clubs du groupement dans l'objectif de permettre la progression des juniors et leur évolution dans les équipes adéquates pour chacun.
- ☺ La collaboration avec le FCC est au cœur de l'action du FCFF. Elle se fait sur la base du contrat de partenariat établi et dans le souci de l'évolution des juniors.
- ☺ Le FCFF collabore et suit les directives de l'Association Suisse de Football et de l'Association Neuchâteloise de Football.

La Chaux-de-Fonds, le 31.01.2021